



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

IB Prod
UNE AUTRE ROUTE VERS
LE SOCIO-CULTUREL



**SERVICE PLUS A LA PERSONNE
VS ITINERAIRE BIS PROD**

**LA MUTUALISATION
DES RESSOURCES
ET SAVOIR-FAIRE
POUR LA CREATION D'EMPLOI**

SERVICE PLUS A LA PERSONNE - Association Loi 1901
SIRET 518 911 623 00032
Agrément qualité DIRECCTE: SAP518911623



PRESENTATION DU PROJET



Le projet



Mutualiser les ressources de SERVICE PLUS A LA PERSONNE et ITINERAIRE BIS PROD, et celles de leurs partenaires (AFG, IME...), pour former les jeunes et créer de l'emploi dans un secteur à utilité sociale en plein développement : le Service à la Personne, l'aide au Handicap mental.

L'enjeu : Développer une démarche sociale visant à aider les jeunes à s'insérer dans la vie professionnelle et à leur offrir de nouvelles perspectives de carrière à vocation sociale.

Le principe : L'association **SERVICE PLUS A LA PERSONNE** crée des emplois en contrat d'avenir et en contrat aidé (CUI-CAE) pour renforcer ses effectifs et former les futurs intervenants spécialisés dans l'accompagnement au handicap mental (Auxiliaire de vie scolaire, Auxiliaire de vie, animateur adapté, Accompagnant...)

Les bénéfices : La mutualisation des ressources et savoir-faire de SERVICE PLUS A LA PERSONNE et ITINERAIRE BIS PROD assure un accompagnement et un parcours de formation de qualité, garantissant in fine des acquis professionnels qualifiants et une insertion durable dans l'emploi.

Présentation des structures



SERVICE PLUS A LA PERSONNE est une association de la loi 1901, créée en 2009 par Majid Kabdani, Responsable de séjour adapté et fondateur d'A Chacun ses Vacances, pour aider dans leur quotidien les personnes en situation de handicap mental et ainsi soulager leur famille. L'association est spécialisée dans le service d'aide à domicile pour mineurs et adultes en situation de handicap mental. Différents services sont proposés : aide à domicile, accompagnement dans la mobilité, médiation en milieu médico-social, soutien dans les activités des loisirs, soutien dans le travail, accompagnements spécifiques (professeur adapté, accompagnement par un professionnel médical ou paramédical). Depuis 2011, l'association bénéficie de l'agrément qualité de la DIRRECTE (n° SAP518911623).



ITINERAIRE BIS PROD est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en 2015 par Majid Kabdani et Sophie Roth Kabdani pour produire et fournir des biens et des services d'intérêts collectifs qui présentent un caractère d'utilité sociale. ITINERAIRE BIS PROD s'inscrit dans la loi 2005 concernant l'intégration et l'épanouissement des personnes en situation de handicap mental à tous les niveaux (éducation, loisir, emploi...). Ses services s'articulent autour de trois activités : l'organisation de loisirs et de séjours adaptés, la formation socio-culturelle (AVS, intervenant et animateur spécialisé), et la production artistique.

Les porteurs du projet



Sophie ROTH KABDANI : éducatrice sportive spécialisée et professionnelle de l'animation adaptée, co-fondatrice d'A Chacun Ses Vacances et co-fondatrice d'ITINERAIRE BIS PROD, Directrice générale de SERVICE PLUS A LA PERSONNE, Consultante et Formatrice spécialisée dans le handicap mental.



Majid KABDANI : professionnel de l'animation et de la prise en charge au quotidien du public en situation de handicap mental, fondateur de SERVICE PLUS A LA PERSONNE et co-fondateur de A Chacun ses Vacances, ITINERAIRE BIS PROD, fondateur du COLLECTIF ARTYPIQUE (troupe d'artistes réunissant professionnels du métier et des personnes en situation de handicap mental, à forte fibre artistique), formateur spécialisé dans le handicap mental.



**MISSION, ETAPE
DE SELECTION,
ET PARCOURS DE
FORMATION**

La mission du jeune intervenant

La fonction de l'intervenant : accompagner et encadrer 4 à 5 adhérents de l'association SERVICE PLUS A LA PERSONNE, des mineurs ou adultes en situation de handicap mental, dans le cadre de leur quotidien (déplacements, sorties et loisirs, ateliers sportifs ou culturels, soutien scolaire...)

L'engagement de ITINERAIRE BIS PROD : aider le jeune intervenant dans l'apprentissage du métier et le développement de ses compétences.



Dès le début de son contrat, le jeune intervenant est accompagné par un professionnel de ITINERAIRE BIS PROD .

Ce dernier est chargé de :

- l'aider dans l'appropriation des compétences nécessaires à l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental
- le former aux spécificités propres au profil des adhérents (handicap lourd vs léger, autisme, polyhandicap, etc).

L'étape de sélection



Principe : les postulants aux contrats aidés et contrats jeune au sein de SERVICE PLUS A LA PERSONNE sont soumis à une étape de sélection reposant sur leur parcours et leurs motivations.

Critères de sélection : CV + Lettre de motivation + Stage de découverte métier suivi d'une évaluation.

Déroulement : le jeune intervenant fait ses premiers pas dans l'univers du handicap mental et de l'accompagnement social. **Encadré par un tuteur** désigné au sein de l'association, professionnel du Handicap et de l'éducation spécialisée, il découvre **les fondamentaux du métier dans une approche à la fois théorique et pratique**. Il participe aux différentes activités de l'association SERVICE PLUS A LA PERSONNE.

Durée : 15 jours en amont de la signature du contrat (pré-embauche).

Evaluation du stagiaire : A l'issue de ce stage, un comité se réunit, composé des salariés de SERVICE PLUS A LA PERSONNE et ITINERAIRE BIS PROD. Les membres du comité évaluent les qualités et compétences du stagiaire sur le terrain ainsi que ses motivations. Si le stage est concluant, le candidat signe son contrat et entame sa période d'essai d'une durée de 1 mois.

Le parcours de formation

Dans le cadre de l'embauche des intervenants en contrats d'avenir et en contrat aidé, SERVICE PLUS A LA PERSONNE s'engage à accompagner étroitement les candidats sélectionnés dans l'acquisition des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice du métier.

SERVICE PLUS A LA PERSONNE et ITINERAIRE BIS PROD ont spécialement et conjointement conçu un parcours de formation d'une durée de 1 an.

Ce parcours sera dispensé par les professionnels de SERVICE PLUS A LA PERSONNE et ITINERAIRE BIS PROD, ainsi que par des intervenants externes partenaires de ces deux structures. Il s'effectuera en complément du travail du jeune en tant qu'intervenant sur le terrain.

CONTENU DU PARCOURS DE FORMATION

- ✓ Un accompagnement novice
- ✓ Une formation théorique et pratique
- ✓ Une formation Systema
- ✓ Une formation « spécifiante »
- ✓ Des périodes d'immersion en Institution médico-éducative (IME, CAJ...)



Etape 1 : Un accompagnement « Novice »



Objectif : être au plus proche des besoins du salarié et des adhérents qu'il est amené à accompagner au quotidien

Principe : il s'agit d'une **formation terrain d'une durée de 1 mois**, correspondant à sa période d'essai.

Tout au long de cette formation, le jeune est en immersion terrain, accompagné par un tuteur désigné au sein de l'association SERVICE PLUS A LA PERSONNE.

Ce dernier est chargé d'accompagner le jeune sur le terrain et de lui apprendre les fondamentaux du métier au fil de ses expériences.

Etape 2 : Une formation théorique et pratique



Intitulé de la formation : « Prise en charge au quotidien d'une personne en situation de handicap mental et/ou avec des troubles autistiques »

Dispensée par ITINERAIRE BIS PROD et animée par Majid Kabdani et Sophie Roth Kabdani

Contenu : Cette formation allie connaissances théoriques du handicap mental et mise en pratique en immersion terrain.

Organisation : La formation se déroule sur 8,5 jours en pension complète dans le Loir et Cher, dans la commune d'Authon : soit 35 heures de théorie réparties sur 5 jours suivies de 25 heures de pratique sous forme de stage d'immersion dans le cadre d'un week-end adapté.

Objectifs : apporter au stagiaire les connaissances théoriques et pratiques sur le handicap mental et le former aux approches pédagogiques et éducatives de ce public ainsi qu'à la gestion des actes de la vie quotidienne.

Etape 3 : Une formation « Systema »



Le Systema : il s'agit d'un art martial russe consistant en un système universel de self-défense et de la préparation au combat. Le Systema permet de développer la capacité de prévoir les situations de combat, d'élaborer la stratégie de l'affrontement et de gérer habilement l'état psychologique de l'adversaire durant le combat.

L'enjeu : permettre aux intervenants de gérer les éventuelles situations de conflit et d'agressivité verbales et physiques de la part des jeunes et adultes en situation de handicap mental. Certains troubles du comportement impliquent en effet un risque d'agressivité voire d'agression physique. Des crises de violences que l'intervenant doit être mesure de maîtriser tant pour son bien que pour celui de la personne qu'il accompagne.

Objectifs de la formation :

- Apprendre à décoder le langage corporel et à anticiper ces situations de violence,
- Connaître et maîtriser les techniques de l'esquive, de la maîtrise de la personne, du self-contrôle et de la gestion des émotions,
- Etre en mesure de sécuriser son environnement.

Déroulement : Cette formation se déroule sur **5 séances collectives, d'une durée de 2 heures, encadrées par un professionnel du Systema.** Ces séances sont réparties tout au long de l'année.

Etape 4 : Une formation « spécifiante »



Objectif : former le jeune intervenant sur une pratique métier spécifique dans laquelle il souhaiterait se spécialiser (sport, culture, soins, etc).

Déroulement : cette formation est dispensée vers la fin de l'année, soit après 8 à 10 mois, afin que le jeune intervenant puisse s'appuyer sur un minimum d'expérience pour être en mesure d'identifier le domaine lui correspondant le mieux.

Encadrement : à ce jour, cette formation est sous-traitée auprès d'organismes de formation spécialisés tels que l'EDI Formation.

Enjeu : cette formation est qualifiante et garantit de ce fait les compétences professionnelles de l'intervenant dans le domaine de son choix.

Etape 5 : des périodes d'immersion en IME



Le principe : une ½ journée / semaine d'immersion en Institution médico-éducative (IME, CAJ...).

L'enjeu : permettre au jeune intervenant de s'imprégner de l'univers médico-éducatif sur le terrain et d'apprendre les fondamentaux du métier auprès des professionnels institutionnels, en immersion terrain.

Organisation : ces temps d'immersion se feront en collaboration avec notre partenaire AFG et se dérouleront sur 6 mois.



Créée le 11 février 2005, **l'Association Française de Gestion de services et établissements pour personnes autistes (AFG Autisme)** accompagne les organismes spécialisés dans les TSA (troubles du spectre autistique) dans la gestion de leur structure et l'optimisation de leurs offres de prise en charge des personnes autistes. Leur rôle est d'assurer la pérennité des services par une gestion centralisée, la continuité dans l'éducation, les soins, l'insertion sociale / professionnelle, de garantir la qualité de la prise en charge spécifique des personnes autistes ou encore d'aider dans la création de nouvelles structures.

LES CONDITIONS DU CONTRAT



Un engagement réciproque

SERVICE PLUS A LA PERSONNE

Une aide à l'orientation, au développement des compétences et à l'insertion dans l'emploi

Objectif : évaluer et améliorer les compétences du jeune intervenant pour lui garantir son insertion professionnelle. Tout au long de l'année, en complément des formations et de l'accompagnement terrain, SERVICE PLUS A LA PERSONNE s'engage à organiser **des entretiens individuels** réguliers avec le jeune intervenant afin de valider ses compétences, l'orienter au mieux dans son parcours suivant son profil et ses objectifs, et l'accompagner dans le développement de son savoir-faire.



LE JEUNE INTERVENANT

Des immersions terrain responsables et participatives

Le jeune intervenant complète sa formation avec des **stages d'immersion au sein de ITINERAIRE BIS PROD**. L'enjeu est de lui permettre de nouer un lien plus étroit et prolonger la relation avec les jeunes handicapés qu'il accompagne dans le cadre de sa fonction au sein de SERVICE PLUS A LA PERSONNE. A ce titre, le jeune s'engage à participer à 1 séjour adapté + 2 week ends organisés par ITINERAIRE BIS PROD pour des jeunes et adultes en situation de handicap mental.

LES BENEFICES DU PROJET



Un projet social à vocations multiples

Le projet de mutualisation des moyens entre SERVICE PLUS A LA PERSONNE et ITINERAIRE BIS PROD incarne à différents titres un engagement social.

Il répond à **un triple objectif** :

L'insertion
dans l'emploi ✓

La formation et le
développement des
compétences ✓

L'aide
aux personnes en situation
de handicap mental ✓

Les bénéfices pour le jeune intervenant

➤ ELARGIR SES HORIZONS

La formation professionnelle développée par SERVICE PLUS A LA PERSONNE et ITINERAIRE BIS PROD tend à **éveiller de nouvelles vocations chez les jeunes et les personnes en marge de l'emploi** ainsi qu'à leur permettre de se construire un projet professionnel en adéquation.

➤ SE FORMER A UN METIER

A l'issue de cette année d'apprentissage, les jeunes intervenants auront acquis les connaissances pratiques et théoriques nécessaires à l'exercice d'un métier dans le domaine du handicap mental. **Différentes perspectives de carrière** s'offriront à eux : auxiliaire de vie, animateur adapté, accompagnant, auxiliaire de vie scolaire...

➤ TROUVER UN EMPLOI

Des postes en CDI pourront être proposés à l'issue de l'année de formation au sein des structures organisatrices SERVICE PLUS A LA PERSONNE et ITINERAIRE BIS PROD, ou bien parmi leurs organismes partenaires spécialisés dans le handicap mental (AFG, IME...)

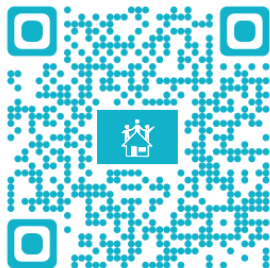


Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

IB Prod
UNE AUTRE ROUTE VERS
LE SOCIO-CULTUREL



Des questions ? Contactez-nous !



Téléphone :
Sophie KABDANI
06 50 40 84 46

e-mail :
info_service.plus@yahoo.fr

Site Internet :
www.serviceplusalapersonne.com

Adresse siège social :
66 avenue de Breteuil, 75007 Paris

